



BRULLANOVES



Mars – Avril 2021

42^{ème} année

INFORMATIONS

Site Internet : brouilla.fr

Mail : mairie@brouilla.fr

Application : intramuros

SOMMAIRE

Informations

Extrait du Conseil Municipal

Ressortissants Britanniques

Bilan du Centre de Loisirs

Brouilla Nature

Communication

La Bibliothèque prend l'air

Info Police Municipale

Printemps des Poètes

Expression de l'opposition

Quelques chiffres

Informations utiles

C'EST NOUVEAU !

La Communauté de Communes des Aspres a mis en place un nouveau service de conseil, d'informations et d'accompagnement dans vos démarches administratives (Pôle Emploi, Assurance Maladie, CAF, MSA, Finances Publiques, Carsat et autres). Ce service **Maison France Services**, est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h à la maison du Citoyen à Thuir mais des permanences pourront se faire en mairie de Brouilla sur RV en contactant le 04.30.44.48.79.

DOTATION DE MASQUES AUX ENFANTS DES ECOLES

En ce début du mois de Mars, la commune a remis à chaque enfant de l'école primaire, du CP au CM2, 2 masques adaptés à leur âge. Nous rappelons aux adultes qu'il est encore possible d'obtenir des masques catégorie 1 auprès du secrétariat de mairie.

ELECTIONS DEPARTEMENTALE ET REGIONALE JUIN 2021

Les élections départementale et régionale se dérouleront concomitamment les 20 et 27 juin 2021, en Mairie, il est rappelé que pour voter, il faut se munir d'une pièce d'identité et de la carte d'électeur.

OBLIGATIONS DE DEBROUSSAILLAGE

L'article L322.3 du Code Forestier oblige les propriétaires ou locataires à débroussailler dans un rayon de 50m les abords de constructions ou terrains, situés en milieu urbain ou destinés à la construction. Ce débroussaillage doit **obligatoirement être effectué avant la période à risque d'incendie**. En matière de responsabilité civile, celui dont la négligence est constatée peut se trouver tenu d'indemniser le préjudice subi par les tiers et l'intervention des pompiers. Il est rappelé que le brûlage des végétaux est interdit.

NOS AMIS LES CHIENS

Les beaux jours arrivent et nous sommes de plus en plus confrontés aux nuisances sonores dues aux aboiments qui constituent un trouble anormal de voisinage. Nous demandons aux propriétaires de chiens de prendre les mesures nécessaires pour veiller à la tranquillité du voisinage. Un autre problème récurrent provoqué par nos chiens est celui des déjections. Nous demandons aux propriétaires de chiens de ramasser ces crottes, des bornes de propreté sont installées à divers points dans le village.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FEVRIER 2021

Étaient présents : Mrs TAURINYA, PACCIANUS, Mme BANTREIL, M COMMES, Mmes OGOZALY, CHARVIEUX, Mrs BENNES, COSTE, MANUGUERA, Mmes ALCON, GIRAULT, QUIEF, Mrs CAUMEIL, MALAVAUD.

Absents ayant donné procuration à : M BARRIER à M CAUMEIL.

Secrétaire de séance : M Claude COMMES

La règle du quorum est respectée OUVERTURE DE LA SEANCE : 18H34

M le maire rappelle que le compte-rendu de la séance du 13 janvier 2021 a été communiqué par mail à tous les conseillers municipaux. Aucune observation n'a été formulée. **Le compte-rendu de la séance du 13 janvier 2021 est validé à l'unanimité des membres votants et représentés.**

ORDRE DU JOUR :

- Demande de subvention à l'Etat au titre de la DETR 2021 pour la démolition de deux bâtisses et le réaménagement du centre-ville : adopté à l'unanimité
- Demande de subvention au Département au titre du ADES 2021 pour la démolition de deux bâtisses et le réaménagement du centre-ville : adopté à l'unanimité
- Demande de subvention à l'Etat au titre de la DETR 2021 pour la mise en œuvre d'un système d'alerte sonore en complément du Plan Communal de Sauvegarde : adopté à l'unanimité
- Demande de subvention à l'Etat au titre du soutien à la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales / appel à projet 2021 pour le remplacement des anciennes fenêtres et la pose de chauffage type PAC AIT/AIR bâtiment école : adopté à l'unanimité
- Demande de subvention à la Région au titre du soutien à la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales / appel à projet 2021 pour le remplacement des anciennes fenêtres et la pose de chauffage type PAC AIT/AIR : adopté à l'unanimité
- Demande de subvention au Département au titre de l'AIT 2021 pour l'installation de jeux d'enfants à l'école et à l'Olivette : adopté à l'unanimité
- Modification du tableau des effectifs au 01/03/2021 : adopté à l'unanimité

La séance est levée à 20h03

Les délibérations sont consultables en mairie aux jours et heures d'ouverture au public.

INFORMATION AUX RESSORTISSANTS BRITANNIQUES

Vous êtes ressortissant britannique ou membre de famille de ressortissant britannique, vous résidez en France, l'ensemble de vos droits sera maintenu jusqu'au 1^{er} octobre 2021, date à laquelle vous devrez obligatoirement détenir un titre de séjour portant la mention « Accord de retrait du Royaume-Uni de l'UE ». Pour faire votre demande de titre de séjour, un service en ligne est disponible : <http://invite.contacts-demarches.interieur.gouv.fr/BREXIT/>

Vous avez jusqu'au 1^{er} juillet 2021 pour effectuer votre demande, une fois votre demande validée, la préfecture vous proposera un rendez-vous par mail pour obtenir votre photo et effectuer la prise d'empreintes digitales.

BILAN VACANCES HIVER SERVICE ENFANCE COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES

75 enfants de 6 à 11 ans, du secteur des Aspres, dont 8 de Brouilla, ont fréquenté le Centre de Loisirs installé à Banyuls dels Aspres, pendant les vacances de Février 2021. Les différentes activités tournaient autour du thème « Voyage autour de la Planète » : le pôle nord et l'Amérique du Sud (jeux de mémoire, constructions, fabrications, musiques, contes et jeux sportifs). Les enfants ont également pu profiter d'une journée au Col d'Ares et du rallye photo à Laroque des Albères.

Malgré les contraintes engendrées par la COVID, l'assemblée générale de Brouilla Nature s'est tenue en comité restreint en présence du maire Pierre Taurinya.

Le président, Christian Armanet a ouvert la séance en relatant la vie de l'association depuis sa création : « Cette A. G. est la 1ère de notre association. Nous avons effectué un gros travail en ce qui concerne le nettoyage des dépôts sauvages. Ce bon résultat est visible sur le terrain. Mais le travail le plus important reste le changement de comportement de certaines personnes. Des tonnes de déchets continuent de se déverser dans les rivières et la mer. Nous ne pouvons l'accepter. Nous réfléchissons à des actions supplémentaires, notamment des prises de contacts auprès de nos « décideurs ». Nous apprécions beaucoup l'engagement de la police municipale et de la mairie. Nous sommes complémentaires. Malgré les restrictions dues au COVID, nous tâcherons en 2021 de mettre l'accent sur l'information et la prévention. Je souhaite cette année avoir une cartographie de toutes les associations comme la nôtre. Cela nous permettra de mieux communiquer entre nous. »

Pour ce qui est des effectifs, l'association a rassemblé 35 adhérents, 29 bénévoles, une quarantaine de personnes à chaque ramassage, 89 bénévoles différents pour tous les ramassages réalisés, 174 membres facebook.

Ensuite, Hélène Llobet secrétaire explique toutes les actions 2019-2020 : Informations faites aux enfants avec l'aide de supports du SYDETOM66. Nettoyage de chemins avec la participation de 50 élèves, 4 ramassages le dimanche matin. 2 visites de l'usine de tri de Calce. Des solutions ont été proposées au maire pour réduire les dépôts sauvages.

Marie-Christine Armanet Trésorière : Le bilan 2019-2020 est positif. La parole est à Alain Boitel pour les projets 2021 : Impliquer les enfants dans la protection de l'environnement. Des visites à l'usine de tri de Calce.

Election du bureau : Président : Christian Armanet, Président adjoint : Alain Boitel, Secrétaire : Hélène Llobet, trésorière : Marie-Christine Armanet, trésorier adjoint : Denis Gautier.

A noter une augmentation des tarifs de traitement des déchets ménagers de 30% pour l'année prochaine. D'où l'intérêt de bien faire notre tri.

Contact avec l'association : Tel. 06.78.77.31.33 ou 06.03.22.29.33. Mail : christian.armanet@orange.fr

N'oubliez pas votre adhésion : 10 € par an.

PETITES INFOS PRATIQUES :

- Si votre **poubelle jaune est trop petite**, demandez une poubelle plus grande au centre technique de Thuir au 04.68.66.59.61.
- Quand vous mettez la poubelle jaune dans la rue, faites attention qu'elle ne déborde pas et mettez le couvercle de telle façon que la tramontane ne l'ouvre pas. Ceci évitera aux déchets de partir au gré du vent.
- « Brouilla Nature » est également sur facebook.
- Si vous constatez une pollution lors de vos balades dans la nature, n'hésitez pas à nous en informer. Personnes à contacter : Christian ARMANET au 06.78.77.31.33 Mail : christian.armanet@orange.fr ou Hélène LLOBET au 06.03.22.29.33 ou Alain BOITEL au 07.86.58.10.83

Nettoyage du 21 mars 2021

43 personnes se sont données rendez-vous ce dimanche matin. Les groupes ont été divisés comme l'exigent les gestes barrières. Encore une bonne quantité de déchets retirée de la nature qui est partie à Calce.

Cette fois, nous avons retiré beaucoup de pneus. Ceux-ci ne sont pas repris par les déchetteries, mais par les garages moyennant finance. Ci-joint quelques photos qui en disent long sur les déchets trouvés.

Les enfants étant de plus en plus nombreux à venir, nous envisageons de créer « Brouilla Nature Enfants et Ados ». Les enfants/ados intéressés par ce projet peuvent prendre contact avec un membre du bureau. Ils pourront organiser et préparer des actions avec la vision qui est la leur. Ce projet sera une continuité avec la formation du SYDETOM66 faite à l'école le mois dernier.



COMMUNICATION MUNICIPALE

Brullanencques, Brullanencs,

Après quelques péripéties administratives, « incompréhension des nouvelles directives comptables et nouvelles présentations » le Budget 2021 est voté. Ce budget ambitieux et rigoureux s'élève à 1 057 689,30 € en fonctionnement et à 673 753,00 € en investissement.

Budget à la hausse, ceci étant dû essentiellement aux nouvelles charges « Covid », personnels, entreprise de désinfection, matériels, liquide hydroalcoolique, masques... Cependant, les finances de la commune sont extrêmement saines et gérées très prudemment puisque nous n'avons aucune visibilité sur l'avenir des dotations qui remplaceront les taxes dynamiques (Taxe d'Habitation) que nous avons par le passé ; donc le mot d'ordre est la Prudence ! Le conseil municipal a voté une hausse de 1 point du taux du Foncier Bâti, cela représente quelques dizaines d'euros par foyer mais nous sommes toujours dans la tranche basse des communes de notre strate. Nous restons très vigilants à cela.

Le projet de l'année sera la rénovation de la Place : « enfin !!!! ». Nous n'avons pas encore toutes les données financières mais nous avons le soutien de Monsieur le Sous-Préfet et de Madame la Présidente du Département. Dans ce Brullanoves, vous pouvez lire toutes les demandes de subventions votées. Les chantiers correspondants démarreront en fonction des attributions notifiées : jeux d'enfants, rénovation énergétique, plantations d'arbres et de buissons afin de capter le CO², sono pour les alertes... Les travaux de la rue de Pourteills sont terminés ; ce chantier d'un montant de 100 000 € environ en fonds propres via le SMF, avec une subvention avoisinant 20 %.

Nous avons maintenu les subventions aux associations en espérant des jours meilleurs rapidement.

Quelques-unes sont actives et cela est une vraie bouffée d'oxygène pour ceux qui y participent. Brouilla Nature continue son travail pour la planète ; les Nins régaleront toujours nos enfants, accompagnés par nos commerçants ; le don du sang ainsi que les chasseurs fonctionnent mais en mode ralenti, Covid oblige ; la Pétanque aussi a continué de fonctionner mais dans les conditions Covid ; les autres associations Hip Hop, Gym, Danse, Basket ont quant à elles dû cesser leur activité.



La Bibliothèque et ses bénévoles, animés par une volonté à toute épreuve, font face aux contraintes et ont réussi à présenter un Printemps des Poètes apprécié de tous.

Nous tenons à féliciter aussi l'ensemble du corps enseignant qui est au front, quotidiennement. Comme vous pouvez le constater, la commune a mis tous les moyens indispensables, qu'ils soient humains ou financiers afin de traverser cette crise avec le moins de dégâts possibles.

La commune a fait plusieurs interventions auprès de la Préfecture afin d'avoir un centre de vaccination à la mairie au vu du nombre de personnes âgées domiciliées dans le village (près de 250 personnes de plus de 70 ans). Il nous a été répondu que cela ne rentrait pas dans la stratégie gouvernementale de vaccination actuelle, mais notre demande a été prise en compte.

Encore une fois, nous vous recommandons de respecter les gestes barrières et de vous faire vacciner, c'est primordial pour vous et vos proches et nous apportons tout notre soutien aux familles dans la souffrance.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat, nous essaierons de vous aider dans tous ces méandres administratifs et médicaux.

Le conseil municipal, élu démocratiquement, a voté avec une large majorité une modification du PLU. Ceci en premier lieu afin de faire face et d'être plus réactif aux demandes des habitants concernant certains problèmes rencontrés (piscines, clôtures, recul par rapport aux voies et adaptations architecturales...).

En second lieu, il y a la possibilité d'intégration de toutes les sources d'Energies Renouvelables (ENR) sur le territoire de Brouilla, quelles qu'elles soient sans porter atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages.

Tout simplement, ceci est la vision de la majorité de nos populations : avoir un territoire qui puisse

accepter les ENR dans le respect de toutes les Lois et contraintes exigées par les services de l'Etat et des scientifiques (nous précisons Architecturales Environnementales, concernant la faune, la flore, les flux migratoires etc...).

Oui, nous faisons confiance à la Loi, à l'administration et aux scientifiques. Il y a aussi les constats que nous faisons avec nos collègues de villes et de villages des Pyrénées-Orientales et que vous pouvez faire vous-même.

Oui, nous pouvons bien vivre dans notre ruralité avec des énergies renouvelables sur nos territoires.

Oui, sur des villages de 200 habitants dans le Fenouillèdes, les viticulteurs bien plus nombreux que chez nous, vendent leurs vins en pas de porte, les commerces existent, les restaurants aussi, plus qu'à Brouilla d'ailleurs.

Oui, ces villages ou villes comme Pézilla ont une démographie à la hausse. Les porteurs de projets urbains sont légion, comme à Brouilla d'ailleurs, ils n'ont aucune crainte sur le prix de l'immobilier. Un lotisseur ne vient pas sur un territoire pour perdre de l'argent, soyons raisonnables.

La majorité de la population souhaite une planète propre, un autre mode de consommation et de vie, une terre transmissible à nos enfants mais ceci, bien sûr, dans le respect de toutes les règles et de façon raisonnée.

Non, notre volonté n'est pas de couvrir le territoire de Brouilla de panneaux photovoltaïques, ni d'éoliennes. Ce territoire est notre richesse. Comme il a supporté en son temps et qu'il supporte encore des routes, des voies ferrées, des lignes haute tension, etc... il peut aussi supporter quelques installations bien réfléchies, bien implantées, non, pas industrielles mais bel et bien citoyennes, installations dans le respect et dans le cadre de la législation et pour le bien-être de la planète et de nos enfants.

Brullanencques, Brullanencs, encore une fois, soyez très prudents pour vous et vos proches, pour votre santé et celle de vos proches, respectez les gestes barrières, faites-vous vacciner. Les jours meilleurs arrivent pour nous tous, pour Brouilla et pour notre Terre nourricière.

23 JUIN – LA BIBLIOTHEQUE PREND L'AIR

Mercredi 23 juin, de 15h à 18h.

Les bénévoles parmi vous et des livres pour **ENFANTS** et adultes.

A cette date, la bibliothèque « prendra l'air » comme elle le fait régulièrement depuis quelques années. Redonnez vie à des livres « désherbés » depuis plusieurs mois. Ils vous sont offerts.

A cette date, la bibliothèque apportera un complément d'informations sur son fonctionnement, ceci à destination des personnes qui n'auraient pas encore trop de renseignements sur notre espace/livres.

A cette date, les bénévoles proposent de vous livrer leurs coups de cœur, souhaitant partager avec vous le plaisir éprouvé à la lecture du tel ou tel ouvrage. Un échange fructueux autour de l'Écrit peut ainsi naître de cette rencontre.

Livres à vous, bien-sûr, de venir ainsi à notre rencontre. 3 stands : Place de la République, Espace Ludovic Massé (devant la pizzeria), Pinède Route de St Jean Lasseille.

NB : la bibliothèque sera fermée ce jour-là, l'après-midi.

INFO POLICE MUNICIPALE

Beaucoup de familles veulent stationner aux abords immédiats de l'école ce qui engendre des problèmes de sécurité qui mettent en danger l'intégrité physique des enfants.

La municipalité a décidé d'implanter des poteaux et de décaler l'emplacement de l'arrêt de bus pour éviter l'accumulation de véhicules devant l'école.

Le stationnement et l'arrêt de tous véhicules devant les poteaux sont strictement interdits.

Pour rappel, le stationnement très gênant d'un véhicule sur une chaussée ou voie réservée à la circulation des véhicules de transport public de voyageurs est une contravention de classe 4 qui est définie par une amende forfaitaire de 135€, pouvant être minorée ou majorée.

N'hésitez pas à utiliser les deux parkings qui se trouvent à environ 150m de l'école, derrière l'épicerie.

Il y a des mots qui traduisent une réalité immédiate et concrète : ainsi « vaccin », « variant », « pandémie », « réanimation »... etc. Ils sont nécessaires mais nous enferment et ne nous font pas vraiment rêver ! C'est pourquoi la Bibliothèque et l'Ecole de Brouilla, malgré les incertitudes dues à la situation sanitaire, avaient à cœur de proposer encore cette année un Printemps Poétique, nous ouvrant aux mots des poètes et à leurs ressources insoupçonnées.

« il est des lieux où souffle l'esprit » écrivait Maurice Barrès. On attendait que souffle en douceur l'esprit de la Poésie sur les grilles de l'école et de la mairie. Mais c'était sans compter sur une Tramontane déchainée et bien des poèmes se seraient envolés dans les rues et les nues sans l'intervention déterminée de quelques passants ! nous les remercions pour leur aide.

Ainsi donc, les élèves, leurs accompagnateurs et les bénévoles de la bibliothèque ont-ils vraiment apprécié de pouvoir trouver refuge dans la salle Rouzard, embellie par les nombreux panneaux élaborés par les amateurs de poésie et les poètes en herbe. Cette année, le thème national était le DESIR.

Les écoliers ont dit, avec imagination et créativité, leurs aspirations à un monde coloré, enrichi et divers. Lequel d'entre nous n'a eu envie de « dé-couvrir la forêt, de se laisser bercer et d'endormir », de dé-rouler des tapis d'herbe sur le sol », de « regarder les fleurs les yeux scintillant comme des saphirs », ainsi que l'a exprimé une élève de CM2 ? La lampe d'Aladin fut une autre source d'évasion pour une des classes, cet élément des Contes des Mille et Une Nuits favorisant l'imagination. La réalisation de « paysages de Brouilla en pastel » a révélé la capacité des enfants à transfigurer le réel et l'ensemble a formé un très bel effet poétique. Ne comptez pas trop sur « les plans de Brouilla » dessinés à partir d'un plan de l'artiste Mondrian pour vous repérer dans le village ! En revanche, nous pouvions nous perdre avec bonheur dans ce labyrinthe de couleurs ! La figure du loup, enfin réhabilité, fut l'objet de multiples variations, rendant l'animal bien sympathique.

D'autres élèves devaient recréer la statue de Maillol, « La Méditerranée » à partir d'un élément du corps. De nouvelles « Méditerranées » ont surgi, bien éloignées de l'allégorie initiale. Les CM1 et CE2 ont proclamé le désir de lire à leur convenance, s'inspirant du livre de Daniel Pennac « Comme un roman », faisant de la lecture une activité libre et variée. Les élèves ont aussi répondu à une de nos frustrations liées au Covid en exprimant un fort « désir de cinéma ». Le film Ernest et Célestine fut adapté en dessins pleins de sensibilité. Le désir de dessiner (créer de l'Art Brut, aurait dit Claude Massé, à partir de matériaux divers : bouchons, bouts de ficelle, cordons...) a donné des résultats pleins de grâce et d'originalité pleins de grâce et d'originalité. Enter dans le monde mystérieux de la langue écrite s'est exprimé au travers de feuilles joliment colorées sur lesquelles chaque enfant a écrit les lettres de son prénom, selon sa fantaisie. Enfin, à partir d'un poème d'Annie Franco, plusieurs élèves ont évoqué Brouilla, à leur façon, simple et touchante. Des textes qui révèlent leurs liens au village.

Virus oblige, les classes sont venues l'une après l'autre et la bibliothèque, récompensant leur conduite et leur implication, a offert à chacun un poème.

Merci encore aux professeurs qui, dans l'urgence et l'incertitude, ont offert au Printemps une belle palette des possibilités créatrices de leurs élèves. Les bénévoles avaient, de leur côté, illustré plusieurs facettes du Désir en convoquant (en distanciel !) quelques poètes célèbres ou inconnus et des peintres aux talents multiformes. Des énigmes, des problèmes (en général insolubles !), des poèmes en désordre... ont fait appel à la perspicacité des élèves, avec l'aide discrète des adultes. Au sein de cet affichage, un petit panneau nous tenait à cœur : les textes d'une poétesse syrienne, composés en langue arabe et traduits en français, exprimant la douleur d'une sensibilité bouleversée par la situation tragique de son pays. Désir de paix : un désir qui dans de nombreux pays annule ou réduit tous les autres.

Un fort regret bien sûr, au terme de ce Printemps des Poètes. Regret de n'avoir pu dire, clamer, chanter des poèmes comme l'ont fait les élèves jusqu'en 2019. Espérons que l'an prochain...

L'exposition des travaux d'élèves avait pour incipit ces beaux vers de Guillaume Apollinaire, que nous avons plaisir à vous transmettre :

« O mon très cher amour, toi mon œuvre que j'aime, A jamais j'allumai le feu de ton regard, je t'aime comme j'aime une belle œuvre d'œuvre d'art »

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont impliquées, à des degrés divers, dans la réussite de ce Printemps des Poètes 2021.



EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Suite à l'avis défavorable de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU du 10/06/20), donné par la Préfecture le 18/09/20, M. Le Maire demande, lors du conseil municipal du 24 mars 2021, de pouvoir lancer **une procédure de modification simplifiée** du PLU, afin de l'adapter aux "nouvelles attentes des administrés". Cette demande portera sur 5 points qui sont :

1. Encadrement des équipements d'intérêt collectif dans la zone agricole
2. Règles d'implantation des piscines
3. Règles concernant l'édification des clôtures
4. Adaptation des reculs le long des emprises publiques
5. Adaptations mineures des règles architecturales.

Les quatre derniers points semblent répondre aux attentes en question, mais le premier point retient toute notre attention car il s'agit de la **modification de l'encadrement des équipements d'intérêt collectif dans la zone agricole**. Cela veut dire que **sont autorisées les installations ou constructions en lien avec la gestion de l'eau, la circulation, les télécommunications, la production d'énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque)**.

En clair, cette modification simplifiée autorisera l'installation des éoliennes sur les terrains agricoles, alors que le PLU actuel ne permet pas d'en installer car il limite à 8 mètres la hauteur des installations ou constructions.

Notons également qu'avec une telle procédure, une enquête publique n'est pas nécessaire.

Lors du vote de cette révision simplifiée du PLU, 12 conseillers municipaux ont voté 'pour' et les 3 élus de l'opposition ont voté 'contre' la proposition du maire.

Pour Pâques, l'association des « Nins de Brouilla » a organisé une chasse aux œufs. Petits et grands ont pu participer à la recherche des énigmes. Un très grand merci pour la participation de l'épicerie « La Porte des Aspres » et aux bénévoles des Nins qui, malgré la crise, ne manquent pas d'idées pour faire vivre l'association.

Le virus et ses variants circulent toujours activement, il est important de respecter les gestes barrières et de se faire vacciner dès que possible. Soyez prudents pour vous même, vos proches mais aussi pour les autres.

Mail : oppositionbrouilla@gmail.com

Facebook : [Osez Brouilla Autrement](#)

QUELQUES CHIFFRES BROUILLA 2017

Entre 2012 et 2017, l'évolution de Brouilla est supérieure à 10 %, en 1968 le village compte 212 logements pour 688 en 2017.

45 % des ménages sont des familles avec enfants, soit 262 familles.

76 % c'est la part de propriétaires de leur logement pour Brouilla (chiffre supérieur à celui du Département qui est de 60 %).

En 2017, 20 % de la population a moins de 14 ans.

En 2007 le village comptait 246 retraités, dix ans après on est passé à 362, soit 47 %.

INFORMATIONS UTILES

DECHETS VERTS

Le dépôt pour les déchets de jardin est ouvert uniquement les 1^{er} jeudi et 3^{ème} samedi de chaque mois, de 8h30 à 10h30, inscription obligatoire en mairie.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Ouverture au public le Mercredi de 10h à 12h et de 16h30 à 18h

CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE « LES BRULLANINS »

Le Centre de Loisirs propose à vos enfants de partager des activités créatives, culturelles et sportives, des sorties, des jeux... les mercredis et pendant les vacances (du lundi au vendredi) de 7h30 à 18h, l'école de Banyuls dels Aspres (contact 06.46.08.08.84).

PIJ Inscription Point Jeunes :

<http://servicejeunesseccaspres.unblog.fr>

contact : Mickaël Dejoye

06.19.36.60.67

Mail : pj.brouilla@cc-aspres.fr

RECENSEMENT MILITAIRE ET PARCOURS DE CITOYENNETE

Vous venez de faire 16 ans...

Pensez à vous faire recenser en mairie, muni du livret de famille et de votre carte d'identité.

Lors de la journée d'appel de préparation à la défense, un certificat de participation vous sera remis.

Comme l'attestation de recensement, ce certificat obligatoire est requis pour l'inscription aux examens et concours de l'autorité publique.

ENCOMBRANTS

Mardi 8 juin : s'inscrire avant le 4 juin

Mardi 6 juillet : s'inscrire avant le 2 juillet

Mardi 3 août : s'inscrire avant le 30 juillet

Précision : seuls les déchets enregistrés en mairie seront évacués, dans la limite de 2m3. Tout déchet qui contient dans un véhicule doit être acheminé vers la déchetterie par l'administré.

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence le 1^{er} Mardi du mois, en mairie, sur rendez-vous auprès du 04.68.53.69.55